

DEPLACEMENT AERIEN AU DEPART ET A DESTINATION DE LA GUYANE

ATTESTATION ET DECLARATION SUR L'HONNEUR

En application du décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 modifié¹ et de l'arrêté du préfet de la Région Guyane² portant mesures de prévention et restrictions nécessaires pour lutter contre la propagation de la COVID-19 dans le département de la Guyane,

Je soussigné	(e),
Nom:	
Prénom(s)	
Né(e) le :	
À:	
Domicilié(e) (adresse à destination) :	
• certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case et joindre un document	
justific	
1° motif i	mpérieux d'ordre personnel ou familial ;
2° motif de santé relevant de l'urgence ;	
3° motif p	professionnel ne pouvant être différé.
◆ déclai	re sur l'honneur (cocher les cases) :
ne pas p	résenter de symptôme d'infection à la COVID-19 ;
	voir été, à ma connaissance, en contact avec un cas confirmé de COVID-19 dans les quatorze cédant le vol :
	qu'un test ou un examen biologique de dépistage virologique de détection du SARS-CoV-2 tre réalisé à mon arrivée [pour toute personne âgée de 11 ans ou plus];
toute per	ligation civile et morale de respecter un auto-isolement de 7 jours après mon arrivée et <i>[pour sonne âgée de 11 ans ou plus] de réaliser un test PCR à l'issue de cette période. I déplacement entre la Guyane et la métropole ainsi que pour les déplacements à destination des Antilles).</i>
	Fait à :, le, le/ 2021
	Signature :

¹ Dans sa version en vigueur.

 $^{2 \ \}text{Se rapporter à la dernière version de l'arrêt\'e pr\'efectoral sur le site $\underline{\text{http://www.guyane.gouv.fr/}}$$